“Zwarte Piet”, l’acolyte de Saint-Nicolas viole les droits de l’enfant

30/09/2016 à 16h36

L’acolyte au visage peint en noir de Saint-Nicolas, qui apporte des cadeaux aux enfants début décembre, viole la convention sur les droits de l’enfants et peut mener au harcèlement, à l’exclusion et à la discrimination, a affirmé vendredi la médiatrice néerlandaise aux droits de l’enfant.



(…) Le Vif